



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

RECRUTE

PSYCHOLOGUE CLINICIEN EN NEUROPSYCHOLOGIE

Poste à 100% à compter du mois d'août 2020

Renseignements / Candidature à :

Céline LE CONTELLEC
Cadre Supérieur de Santé
Pôles de Médecine
celine.lecontellec@ch-vichy.fr



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

FICHE DE POSTE

**Psychologue clinicien
spécialisé en neuropsychologie**



Année 2020

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
Service Formation - GPMC
Mme CAVELIER Marilyn ☎ 34.26

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° : NEUROL_PLOG_001

Intitulé : **PSYCHOLOGUE CLINICIEN SPECIALISE EN NEUROPSYCHOLOGIE**

Métier : **PSYCHOLOGUE**

Affectation :

Pôle : **MEDECINE**

Service : **NEUROLOGIE**

Diplôme ou niveau requis :

Master 2 ou DESS en psychologie clinique avec formation en neuropsychologie requise, expérience souhaitée

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques :

- N+1 : Cadre supérieur de santé du pôle
- N+2 : Directeur des Ressources Humaines
- N+3 : Directeur du Centre Hospitalier

Liaisons fonctionnelles :

- Chef de Service
- Chef de Pôle
- Directeur des Soins du Centre Hospitalier

Présentation de l'unité

Mission du service :

Diagnostiquer et traiter les pathologies neurologiques : AVC, épilepsie, maladie de Parkinson, maladies d'Alzheimer et autres pathologies démentielles, Sclérose En Plaques, méningites...

Prise en charge globale par une équipe pluridisciplinaire des besoins altérés de la personne soignée

Maintenir ou restaurer le bon état physique des patients en vue de la rééducation en particulier

Assurer les traitements des patients atteints de SEP en hospitalisation de jour

Localisation :

Service situé au 4^{ème} étage (hospitalisation), Aile Sud BMC et au RDC du PFE (consultations externes).

25 lits répartis en 2 secteurs (Neurologie + Unité NeuroVasculaire)

Constitution de l'équipe :

- 5 médecins neurologues dont :
 - 1 médecin référent Unité Neurovasculaire
 - 1 médecin référent Neurologie Consultations Toxines
 - 1 médecin référent Douleur
 - 1 médecin référent Explorations Fonctionnelles Neurologiques
 - 1 médecin référent pathologies neurovasculaires
- 1 cadre de santé
- 4 ETP Secrétaires : 1 hospitalisation, 1 consultation externe, 1 consultation mémoire, 1 EEG
- 10 ETP IDE
- 13 ETP AS
- 2,5 ETPASHQ
- 1,1 ETP Neuropsychologue
- 1,2 ETP Orthophoniste
- 0,7 ETP Kinésithérapeute
- 0,3 ETP Psychologue
- 0,3 ETP Assistante sociale

Conditions d'exercices et particularités du poste

Poste à 100%

Sur la base 9h00-16h48, du lundi au vendredi, 39 heures/semaine dont 19 RTT

Horaires susceptibles de variations en fonction des besoins

Répartition du temps de travail entre la consultation externe et l'hospitalisation

Travail dans le respect du code de déontologie des Psychologues :

- « dans le cadre de ses compétences professionnelles, le psychologue décide du choix et de l'application des méthodes et techniques psychologiques qu'il conçoit et met en oeuvre. Il répond donc personnellement de ses choix et des conséquences directes de ses actions et avis professionnels. » (titre I - paragraphe 3)
- « Chaque psychologue est garant de ses qualifications particulières et définit ses limites propres, compte tenu de sa formation et de son expérience. Il refuse toute intervention lorsqu'il sait ne pas avoir les compétences requises. » (titre I - paragraphe 2)
- « Le psychologue détermine l'indication et procède à la réalisation d'actes qui relèvent de sa compétence. » (chapitre 2 - article 5)

Missions principales

Réalisation de bilans neuropsychologiques :

- Lecture du dossier du patient
- Entretien clinique : anamnèse, 1e observations, recueil de la plainte du patient et de l'accompagnant ;
- Choix des tests les plus appropriés selon le patient et ses difficultés
- Evaluation neuropsychologique (cognitive, comportementale et affective) à l'aide de tests et de questionnaires standardisés ;

- Cotation et analyse des tests et questionnaires proposés
- Description du profil neuropsychologique : atteintes cognitives, domaines préservés, hypothèse d'orientation diagnostique, diagnostic différentiel ...
- Retour au patient et à l'accompagnant
- Proposition d'orientation
- Rédaction d'un compte-rendu
- Restitution au médecin demandeur par courrier ou lors de réunions formelles ou informelles

Prise en charge individuelle du patient à visée de stimulation, rééducation ou réhabilitation

- Sur la base des résultats obtenus au bilan neuropsychologique
- Sur la base des souhaits, habitudes de vie, centres d'intérêts et capacités du patient
- Travail préalable de recherche et de préparation des séances en fonction du patient
- Rédaction de synthèses

Prise en charge de l'entourage des patients :

soutien clinique, entretien d'informations... (expliquer les troubles repérés et leur conséquences, favoriser la communication et la prise en charge, prévenir et contribuer au maintien de l'autonomie...)

Participation au travail de l'équipe pluridisciplinaire

- Participation aux réunions d'équipe :
 - « Staff Hospitalisation » hebdomadaire
 - Staff de Neuropsychologie, une fois par mois
 - Staff interdisciplinaire UNV, une fois par mois
 - Réunions de service régulières
- Contacts réguliers avec les autres professionnels ou les associations en lien avec l'équipe et/ou le patient
- Enregistrement des données patient et des consultations dans le logiciel en ligne CALIMED (système d'information et de recueil - mesure 34 du plan Alzheimer 2008-2012)
- Participations aux divers projets du service

Missions spécifiques ou ponctuelles

Activité de recherche clinique (publications, travaux personnels ou collectifs)

Enseignement et formation (auprès de l'équipe et du personnel, grand public ...)

Encadrement et tutorat de stagiaires psychologues

Organisation de séances de prise en charge en groupe (éducation thérapeutique, ateliers « cognitifs » ...)

Animation de groupes de parole (patients, familles)

Activités complémentaires et/ou transversales

Souci d'actualisation permanente des connaissances : recherches documentaires, lectures d'ouvrages et d'articles, réunions de pairs, formation continue, réflexions sur sa pratique, participation à des formations internes ou externes (congrès, séminaires, etc.).

Lien avec le Répertoire des compétences